

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BC01 Accompagner des projets de spectacle et d'évènements			
A01_1 Contrôle du respect de la mise en œuvre des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de prévention des risques s'appliquant aux professionnels.	C1.1.1_Analyser les situations de travail en utilisant le cadre réglementaire et professionnel pour prévenir des risques sur la santé et la sécurité des équipes techniques.	<u>Soutenance écrite et orale</u> Prestation écrite et orale individuelle, à partir d'une étude de cas ou d'un projet tuteuré, évaluée par le jury d'évaluation. <u>Résultats attendus</u> L'analyse d'un projet identifiant l'ensemble des problématiques d'ordonnement, d'équipement et de sécurité. L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à se projeter sur la fonction de régisseur général en anticipant des situations de travail et en proposant des mesures pour accompagner un changement au regard de la prévention des risques au sens élargi du terme.	Le projet est défendu au regard des risques identifiés en termes de sécurité, sûreté, responsabilité sociétale des entreprises, ... Les problématiques relevées ou propositions sont justifiées au regard des sources réglementaires et professionnelles.
	C1.1.2_Etudier la faisabilité d'un projet en évaluant les conditions de réalisation en termes d'ordonnement, de coordination des moyens à mobiliser pour sécuriser le projet dans un environnement protéiforme.	<u>Soutenance écrite et orale</u> Prestation écrite et orale individuelle, à partir d'une étude de cas ou d'un projet tuteuré, évaluée par le jury d'évaluation. <u>Résultats attendus</u> La présentation de préconisations pour la réalisation d'un projet afin de permettre à une direction artistique, administrative ou technique de décider du lancement de projet. L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à se projeter sur la fonction de régisseur général en présentant ses préconisations à partir d'hypothèses de travail étudiées et mesurées.	Différentes solutions sont présentées et évaluées au regard de l'analyse du risque. Les moteurs et freins au changement proposé sont identifiés. Les préconisations sont argumentées au regard de l'apport du changement.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>C1.1.3_Accompagner l'avancée d'un projet de son élaboration jusqu'à sa mise en œuvre, en concevant ou en utilisant des outils de gestion et de suivi pour établir ou négocier les étapes du projet.</p>	<p><u>Soutenance écrite et orale</u> Prestation écrite et orale individuelle, à partir d'une étude de cas ou d'un projet tuteuré, évaluée par le jury d'évaluation.</p> <p><u>Résultats attendus</u> Une proposition d'ordonnancement identifiant les différentes étapes de production du projet démontrant une méthodologie et l'utilisation d'outils de conduite de projet. L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à se projeter sur la fonction de régisseur général en anticipant les aléas ou imprévus.</p>	<p>La méthodologie d'accompagnement se traduit par un ordonnancement des différentes étapes de production du projet réaliste.</p> <p>L'ordonnancement des étapes du projet est présenté en utilisant des outils de conduite de projet de type rétroplanning, diagramme de Gantt, diagramme de Pert, etc.</p> <p>Les outils permettent de présenter le suivi, d'argumenter ou de négocier avec les décisionnaires des délais de la programmation du projet.</p>
<p>A01_2 Suivi des budgets alloués et des dépenses techniques afférents aux spectacles, événements et manifestations</p>	<p>C1.2.4_Présenter un budget technique prévisionnel en utilisant les outils adéquats pour accompagner les décisions de production des spectacles et évènements.</p>	<p><u>Soutenance écrite et orale</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas ou d'un projet tuteuré, évaluée par le jury d'évaluation.</p> <p><u>Résultats attendus</u> Une proposition de budget technique prévisionnel élaboré sur la base de l'évaluation des besoins humains et matériels d'un projet et utilisant des outils budgétaires contrôlables. L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à se projeter sur la fonction de régisseur général en présentant des propositions qui tiennent compte de l'environnement socio-économique de la structure porteuse du projet.</p>	<p>Le budget technique présente des données vérifiables.</p> <p>Le budget technique est adapté aux moyens du projet et de la structure.</p> <p>Le budget technique permet de mesurer l'apport du changement.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A01_3</p> <p>Veille sur les évolutions juridiques, sociales, économiques et environnements technologiques des structures de spectacle ou d'évènement</p>	<p>C1.3.5_Proposer des solutions techniques ou organisationnelles adaptées à l'environnement d'un lieu ou d'un projet de spectacle en développant une analyse prospective des évolutions techniques, économiques, sociales et règlementaires à venir pour participer à la démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) d'une structure ou aux choix d'investissement d'une direction technique.</p>	<p><u>Soutenance écrite et orale</u></p> <p>Prestation écrite et orale individuelle, à partir d'une étude de cas ou d'un projet tuteuré, évaluée par le jury d'évaluation.</p> <p><u>Résultats attendus</u></p> <p>Une étude des solutions innovantes et/ou favorisant la transition écologique, sociale, numérique, etc. pour justifier les préconisations au regard de l'environnement du lieu d'accueil, du projet et de sa pérennisation.</p> <p>L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à se projeter sur la fonction de régisseur général en présentant une vision prospective du métier, des évolutions tant technologiques que sociétales, pour interroger l'encadrement au regard des enjeux de transitions actuels et à venir (transition numérique, écologique, accessibilité universelle, etc.).</p>	<p>Les solutions proposées démontrent la recherche de moyens innovants ou favorisant la transition pour le développement durable.</p> <p>Les solutions proposées et leurs conditions de mise en œuvre sont pertinentes au regard des enjeux, des délais et des moyens dont dispose la structure pour porter le projet.</p>
<p>BC02 Coordonner et encadrer le travail des équipes techniques pour la mise en œuvre d'un spectacle / évènement</p>			
<p>A02_1</p> <p>Définition des besoins en personnels techniques, constitution des équipes</p>	<p>C2.1.1_Analyser les situations de travail en précisant les compétences nécessaires et les formations obligatoires pour répondre aux besoins d'un montage, d'une exploitation ou d'un démontage de spectacle / évènement.</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle</u></p> <p>Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation / Prestation orale individuelle, à partir d'un jeu de rôle collectif, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p><u>Résultats attendus</u></p> <p>Une liste des besoins en termes de compétences, de formations obligatoires à prévoir au regard d'une programmation de spectacles accueillis.</p> <p>L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à se projeter sur la fonction de régisseur général en utilisant la réglementation en matière de droit du travail.</p>	<p>La liste des besoins exprimés, en termes de compétences et de formations obligatoires, est exhaustive sans être surestimée.</p> <p>La liste des besoins exprimés s'appuie sur la réglementation en termes de droit du travail relevant des obligations et responsabilités des employeurs.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C2.1.2_Identifier les problématiques techniques et humaines en analysant les informations à disposition pour décider la répartition des équipes sur le montage, l'exploitation ou le démontage d'un spectacle / évènement.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation / Prestation orale individuelle, à partir d'un jeu de rôle collectif, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p><u>Résultats attendus</u> L'affectation et la répartition des postes argumentées au regard d'une équipe donnée. L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à se projeter sur la fonction de régisseur général en évaluant la cohésion et les risques pour constituer une équipe.</p>	L'argumentation des choix d'affectation des postes relève précisément les problématiques techniques et relationnelles d'une équipe.
A02_2 Organisation des conditions d'accueil et de travail des équipes artistiques et techniques	C2.2.3_Organiser le temps de travail des équipes techniques en prenant en compte les contraintes réglementaires, les moyens alloués et les données techniques, pour préciser le planning de montage, répétition, filage, exploitation, démontage d'un spectacle / évènement.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p><u>Résultats attendus</u> Le planning de montage, répétition, filage, exploitation, démontage à prévoir au regard d'une programmation de spectacles accueillis précisant les équipes techniques à mobiliser. L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à se projeter sur la fonction de régisseur général en utilisant les outils numériques pour communiquer par écrit les éléments d'ordre organisationnel.</p>	<p>Le planning précise la répartition des postes en fonction des besoins de compétences au regard de l'activité.</p> <p>Les besoins de complément sont argumentés au regard de l'équipe, des compétences et des contraintes identifiées.</p> <p>L'organisation du temps de travail des équipes prend en compte les conditions d'emploi, les éventuels aménagements tout en respectant la réglementation en vigueur.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>C2.2.4_Elaborer les procédures d'accueil et d'accompagnement des nouveaux salariés en sollicitant les équipes techniques pour encourager le dialogue entre les techniciens de son équipe, accélérer l'accessibilité universelle, la mixité et la parité des métiers techniques du spectacle.</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation / Prestation orale individuelle, à partir d'un jeu de rôle collectif, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p><u>Résultats attendus</u> La communication des actions à mener dans le cadre de l'intégration de nouveaux salariés, permanents et/ou intermittents. L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à se projeter sur la fonction de régisseur général en sécurisant les process d'intégration de nouveaux collaborateurs au sein de l'équipe.</p>	<p>Chaque action préconisée précise les acteurs de l'équipe impliquée, leur rôle et leurs responsabilités.</p> <p>Les procédures d'intégration des nouveaux salariés, permanents ou intermittents, prend en compte les démarches de qualité de vie au travail, de lutte contre les VHSS et contre les discriminations, déjà mises en œuvre ou restant à développer dans la structure.</p>
	<p>C2.2.5_Evaluer les risques professionnels en analysant l'activité des équipes techniques pour mener ou préconiser des actions de prévention à destination des équipes internes ou externes.</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation / Prestation orale individuelle, à partir d'un jeu de rôle collectif, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p><u>Résultats attendus</u> Un échange écrit et verbal à l'attention de la direction et/ou d'un prestataire extérieur pour anticiper une situation particulière, potentiellement dysfonctionnelle. L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à se projeter sur la fonction de régisseur général en développant une communication efficace en matière de sécurité au travail.</p>	<p>Les mesures proposées pour anticiper les risques professionnels et/ou relationnels, notamment au travers des plans d'action internes ou des plans de prévention gérant la coactivité avec les entreprises extérieures, s'inscrivent dans les politiques de prévention et de lutte contre les discriminations, d'égalité professionnelle femmes-hommes et d'égalité des chances mises en œuvre par la structure.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A02_3 Encadrement des personnels techniques placés sous sa responsabilité	C2.3.6_Accompagner les équipes techniques en élaborant les procédures pour ouvrir le dialogue avec les équipes artistiques et techniques, internes ou externes à l'organisation.	<p>Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p><u>Résultats attendus</u> Un échange écrit à l'attention de tout ou partie des équipes placées sous sa responsabilité pour anticiper une situation particulière, potentiellement dysfonctionnelle. L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à se projeter sur la fonction de régisseur général en utilisant les outils numériques pour communiquer par écrit les éléments d'ordre relationnel.</p>	<p>Les consignes présentent une méthodologie de gestion de conflit pour objectiver la relation professionnelle.</p>
	C2.3.7_Evaluer l'adéquation d'un profil professionnel à un poste, dans le cadre d'un recrutement ou d'une évolution professionnelle, pour préciser les besoins d'ajustement ou de formation.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p><u>Résultats attendus</u> Une décision écrite, argumentée et objectivée, à l'attention de la direction technique sur l'évaluation d'une candidature à un poste de l'équipe. L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à se projeter sur la fonction de régisseur général en utilisant les outils numériques pour communiquer par écrit les éléments d'ordre décisionnel.</p>	

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C2.3.8_Préconiser des solutions adaptées et réalistes en analysant les demandes d'aménagement d'un poste pour permettre l'accessibilité au travail d'un collaborateur technique en situation de handicap.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation / Prestation orale individuelle, à partir d'un jeu de rôle collectif, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p><u>Résultats attendus</u> La présentation de possibilités d'adaptation d'un poste pour répondre à une demande d'aménagement en cohérence avec les moyens de la structure L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à se projeter sur la fonction de régisseur général en s'engageant sur l'accessibilité des métiers techniques.</p>	<p>Les problématiques d'accessibilité du poste sont identifiées.</p> <p>Les conditions matérielles ou organisationnelles pour répondre à la demande d'aménagement sont étudiées et évaluées.</p> <p>La faisabilité se traduit par des recommandations en termes d'aménagement du poste de travail, des horaires de travail ou d'organisation cohérentes au regard des prescriptions et permettent de démontrer que la demande a été étudiée.</p>
BC03 Coordonner l'exploitation technique de spectacle et d'évènement			
A03_1 Organisation des moyens techniques et logistiques nécessaires à la réalisation et l'exploitation des spectacles, événements et manifestations, dans le cadre des projets artistiques et culturels de la structure	C3.1.1_Concevoir les outils de liaison d'un spectacle ou d'un évènement en prenant en compte la réglementation en vigueur en matière de prévention des risques pour organiser les conditions d'acheminement, l'organisation de l'espace, l'installation technique, les moyens matériels et humains à mobiliser pour l'exploitation.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p><u>Résultats attendus</u> La production de plans d'implantation et de la fiche technique pour l'exploitation d'un spectacle/évènement en tournée. L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à se projeter sur la fonction de régisseur général en utilisant les outils numériques pour communiquer par écrit les éléments d'ordre technique.</p>	<p>Les plans techniques produits utilisent la terminologie / les symboles en vigueur et/ou précisent les éléments de lecture pour être compréhensibles par une production.</p> <p>La fiche technique produite sélectionne les informations utiles, les présente de manière ordonnée, pour faciliter le travail collaboratif entre les différentes équipes.</p> <p>Les documents produits précisent les points de vigilance en matière de prévention des risques (Etablissement recevant du public, sécurité au travail, etc.).</p>
	C3.1.2_Evaluer les temps de montage, d'exploitation et de démontage d'un spectacle / évènement, en prenant en compte les contraintes techniques et humaines, pour produire les plannings de production ou de tournée.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p><u>Résultats attendus</u> La production des plannings de tournée d'un spectacle/évènement.</p>	<p>Les plannings produits permettent la visualisation des étapes de montage, exploitation, démontage.</p> <p>Les plannings produits peuvent être utilisés comme outils de liaison avec les équipes techniques, la production, l'administration, la direction.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à se projeter sur la fonction de régisseur général en utilisant les outils numériques pour communiquer par écrit les éléments d'ordre technique.	
	C3.1.3_Relever les contraintes en évaluant l'accessibilité de l'environnement d'un espace pour préciser les problématiques d'accueil d'un spectacle ou d'un évènement.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u></p> <p>Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation / Prestation orale individuelle, à partir d'un jeu de rôle, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p><u>Résultats attendus</u></p> <p>La présentation commentée d'un support visuel projeté exposant les adaptations nécessaires pour l'exploitation d'un spectacle/évènement au regard d'un lieu d'accueil.</p> <p>L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à se projeter sur la fonction de régisseur général en utilisant les outils numériques pour animer une présentation d'éléments techniques.</p>	<p>Les données et les plans du lieu de représentation sont étudiés pour relever les problématiques d'accessibilité des matériels, des équipes et des publics.</p> <p>Les préconisations pour l'exploitation d'un spectacle / évènement au regard des contraintes d'un lieu sont pertinentes.</p> <p>Les outils de liaison présentés sont conçus pour être facilement adaptés aux contraintes du lieu d'accueil.</p> <p>Les outils de liaison présentés sont conçus pour servir de supports au dialogue et/ou à la négociation.</p>
	C3.1.4_Organiser le suivi technique d'un spectacle / évènement en analysant la réalisation technique d'exploitation pour coordonner les actions d'amélioration.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u></p> <p>Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p><u>Résultats attendus</u></p> <p>La présentation d'outils d'évaluation des dysfonctionnements à mettre en place pour suivre la réalisation technique d'exploitation d'un spectacle/évènement.</p> <p>L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à se projeter sur la fonction de régisseur général en utilisant les outils numériques pour communiquer par écrit les éléments d'ordre méthodologique.</p>	L'outil de cartographie des dysfonctionnements potentiels et des actions à mener permet de transmettre la régie à un régisseur d'accueil et est facilement utilisable.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A03_2 Organisation du contrôle de l'entretien et de la maintenance du matériel scénique et des espaces des manifestations	C3.2.5_Organiser le contrôle de l'entretien et de la maintenance des moyens mis en œuvre en évaluant le respect des procédures pour garantir la sûreté, l'accessibilité et la sécurité des équipes.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p><u>Résultats attendus</u> La liste des documents relatifs à l'entretien et la maintenance des équipements à mettre à disposition pour établir l'adéquation des conditions d'accueil en termes de sûreté, de sécurité et d'accessibilité des équipes. L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à se projeter sur la fonction de régisseur général en utilisant les outils numériques pour communiquer par écrit les équipements à contrôler pour sécuriser le travail des équipes et des artistes.</p>	Les informations pour contrôler l'entretien, la maintenance, la vérification des équipements de travail (EDT), des moyens de protection et des équipements de protection individuels (EPI) mis à disposition sont justifiées au regard de la réglementation en vigueur.
A03_3 Vérification des conditions d'accueil, de confort et d'accessibilité du public	C3.3.6_Organiser les conditions d'exploitation d'un spectacle/événement en précisant les points de vigilance et les mesures compensatoires à mettre en place par la structure d'accueil pour garantir la sûreté, l'accessibilité et la sécurité du public.	<p><u>Mise en situation professionnelle</u> Prestation écrite individuelle, à partir d'une étude de cas, évaluée par un jury d'évaluation / Prestation orale individuelle, à partir d'un jeu de rôle, évaluée par un jury d'évaluation.</p> <p><u>Résultats attendus</u> La présentation des conditions d'exploitation pour répondre aux exigences réglementaires en termes de sûreté, de sécurité et d'accessibilité du public. L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à se projeter sur la fonction de régisseur général en utilisant les outils numériques pour communiquer par écrit les mesures particulières à mettre en place pour sécuriser l'exploitation du spectacle au regard du public.</p>	Les conditions d'exploitation du spectacle/événement sont évaluées au regard du respect de la réglementation en vigueur. Les mesures compensatoires sont clairement explicitées pour être mises en œuvre par la structure d'accueil.